



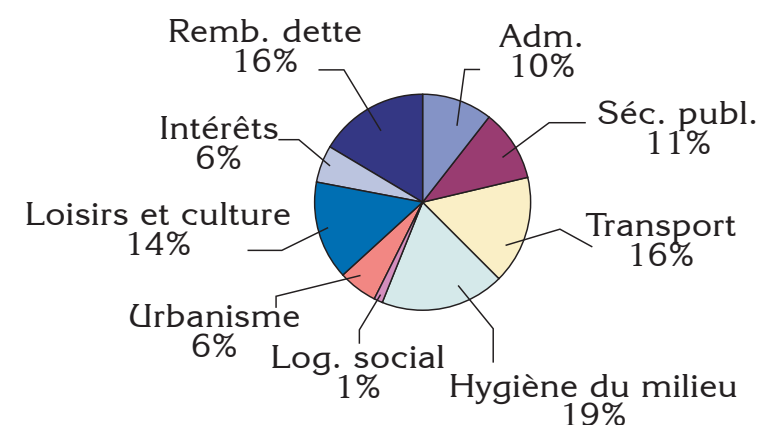
La Ville vous informe

VOTRE COMPTE DE TAXES 2009

Les comptes de taxes pour l'année 2009 vous ont maintenant été transmis. Comme vous pourrez le constater en examinant votre compte, le taux de base de la taxe foncière générale est passé de 1,42/100\$ à 1,49/100\$ pour les immeubles résidentiels, de 2,42/100\$ à 2,51/100\$ pour les immeubles commerciaux et de 2,66/100\$ à 2,76/100\$ pour les immeubles industriels. De plus, selon le secteur dans lequel votre propriété se situe, vous aurez également à payer les taxes du service de la dette et des autres services s'appliquant à votre secteur. Cependant, tenant compte que certaines taxes de services ont diminué, l'impact réel sur votre compte se situe entre 1,3% et 3,3% d'augmentation, et ce, selon le secteur dans lequel est situé votre propriété.

Votre évaluation demeure la même que l'année précédente sauf si vous avez effectué des travaux de réparation ou d'agrandissement à votre propriété au cours de l'année 2008. Vous avez reçu un certificat à cet effet mentionnant votre nouvelle valeur à la suite de ces travaux.

Vous vous demandez peut-être à quoi servent vos taxes ? Et bien, le graphique suivant démontre la répartition des dépenses de 24,5 millions prévues au budget 2009 de la Ville de Matane.



Légende :

Administration : Législation, contentieux, greffe, évaluation, gestion des ressources humaines et administration générale.

Sécurité publique : Sûreté du Québec, protection contre l'incendie, préposés aux règlements, ramonage des cheminées et brigadiers scolaires.

Transport : Pavage, nettoyage de rues, trottoirs et bordures, enlèvement de la neige, éclairage des rues, circulation et stationnement, transport adapté, aéroport.

Hygiène du milieu : Approvisionnement, distribution et traitement de l'eau potable, traitement des eaux usées, réseaux d'égout, matières résiduelles, cours d'eau et protection de l'environnement.

Logement social : Office municipal d'habitation.

Urbanisme : Aménagement, urbanisme, zonage, promotion et développement industriel, commercial et touristique, géodésie.

Loisirs et culture : activités récréatives, culturelles, entretien des parcs, bibliothèques, patrimoines.

Remboursement de la dette : remboursement du capital de la dette et du fonds de roulement.

Votre compte est payable en trois (3) versements, dont le premier viendra à échéance le 16 février, le deuxième le 18 mai et le troisième le 17 août 2009. Vous pouvez en effectuer le paiement à nos bureaux en paiement comptant, par chèque ou carte de débit, ou encore au guichet de votre institution financière ou par Internet. Aucune carte de crédit n'est acceptée.

Pour les paiements au guichet automatique ou par Internet, il est important de bien inscrire votre numéro de matricule qui est composé d'un maximum de treize (13) chiffres et est identifié sur le coupon de versement annexé au compte de taxes. Les seuls chiffres qui doivent être inscrits sont ceux apparaissant dans le modèle ci-dessous. Il ne faut pas tenir compte des sections grisées. **Les numéros indiqués servent d'exemple seulement.**

MATRICULE					
DIV.	SEC.	EMP.	BÂT.	LOG.	C
0814	50	1030	010		

Si vous avez des questions ou des commentaires, n'hésitez pas à communiquer avec le Service de la trésorerie au 418 562-2333.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Corporation de gestion récréotouristique a fait l'acquisition d'un défibrillateur externe automatisé (DEA). Le défibrillateur externe automatisé (DEA) est un appareil qui surveille les battements cardiaques. Il peut efficacement déceler si le cœur a cessé de battre. Au besoin, l'appareil peut administrer une décharge électrique au cœur. La plupart du temps, ce choc rétablira le rythme cardiaque et ainsi permettre de sauver des vies.

L'utilisation de cet appareil augmente de 30% les chances de réanimation si le traitement est administré dans les premières minutes d'un arrêt cardiaque.

Cet appareil se trouve pendant la saison hivernale au centre de ski Mont-Castor et est utilisé par les patrouilleurs. Seulement 3 stations de ski au Québec possèdent un tel appareil. Le reste de l'année, le DEA est en la possession du Service de la sécurité publique et est utilisé par les pompiers. Tous les patrouilleurs et tous les pompiers sont dûment formés pour opérer le DEA.

RELAIS DE LA FLAMME OLYMPIQUE DE VANCOUVER 2010 – POUR UN CANADA MEILLEUR

Le 21 novembre dernier, la Ville de Matane annonçait le passage du relais de la flamme olympique à Matane. Plusieurs activités seront organisées à l'automne 2009 afin de souligner cet événement mémorable.

Pendant les 100 jours précédant les Jeux olympiques d'hiver de Vancouver 2010, près de 12 000 Canadiens aideront la flamme olympique à parcourir le pays. Et vous pourriez être l'un d'eux !

Vous pouvez donc participer, en tant que porteur, au relais de la flamme olympique de Vancouver 2010 en vous engageant personnellement à accomplir des gestes dans votre vie quotidienne pour contribuer au mieux-être des Canadiens.

Pour plus d'informations ou pour déposer votre candidature en tant que porteur du flambeau, vous pouvez consulter le site Internet suivant : <http://www.portezleflambeau.com>



ATTENTION A L'HIVER

La bibliothèque municipale informe tous les abonnés de ne pas laisser leurs volumes dans les voitures l'hiver. Le froid abîme les livres. Toujours transporter vos livres dans un sac : la neige, la pluie et l'humidité sont des ennemis redoutables. Tous ces éléments font gondoler les livres et diminuent leur durée de vie.



Si vous ne respectez pas les conseils et que vous rapportez des livres abîmés par le froid et l'humidité, vous devrez en payer le coût de remplacement. Attention à l'hiver... et merci de nous aider à prendre soin de vos livres.

Bienvenue aux jeudis parent-poupon

Tous les jeudis, de 9 h 30 à 12 h, les petits de 5 ans et moins accompagnés de leurs parents pourront venir explorer la bibliothèque et emprunter des livres. Cette activité s'adresse aux animatrices de garderies.

Titres les plus populaires à la bibliothèque en 2008

Procurez-vous la liste au comptoir du prêt de la bibliothèque. Bonne lecture à tous!

AVIS IMPORTANT



Licence pour les chiens

Prenez note que les médailles pour les chiens seront disponibles **SEULEMENT** au Salon de toilettage Amour Canin situé 105, avenue D'Amours et qu'il ne sera plus possible d'en obtenir au comptoir de l'hôtel de ville.



105, rue D'Amours
Matane (Québec)
G4W 2X5

Tél.: 418 562-1444